

DEPARTEMENT DE L'AUBE

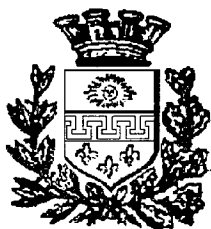
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



27 mai 2026
2026-098

Date de la convocation

21.05.2026

Date de publication

21.05.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le vingt et un mai deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Kenan SÜSLÜ donne pouvoir à Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

**ASSOCIATION LE RÉVEIL DU THÉÂTRE :
DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

L'association Le Réveil du Théâtre participe activement à la vie culturelle locale en créant tous les ans un nouveau spectacle de théâtre ou d'opérette et en proposant plusieurs représentations au public nogentais dans le théâtre municipal.

Pour la création et la présentation de certains de ses spectacles, l'association dispose d'un piano droit dont elle est propriétaire et qu'elle laisse sur place, au théâtre, pour éviter d'avoir à le déplacer. Ce piano, stocké dans un coin du plateau, peut être utilisé gratuitement par les artistes ou associations qui se produisent au théâtre, sous réserve qu'ils aient signé une convention avec l'association. La Ville, ou ses partenaires, utilise régulièrement cet instrument, notamment dans le cadre de la saison culturelle, de même que des associations comme l'Ecole de musique du Nogentais.

Afin d'éviter de dérégler l'instrument quand il est déplacé, d'abimer le revêtement de sol de la scène lors de ces déplacements, et de soulager le personnel communal qui est souvent chargé de ces manipulations, sur les conseils d'un accordeur, l'association a décidé d'équiper le piano de roulettes.

Le coût de cette installation est de 360 €. L'association a adressé à la ville de Nogent-sur-Seine une demande de subvention exceptionnelle couvrant l'ensemble de cette dépense.

Considérant que ce matériel est utilisé par de nombreux intervenants, que l'association prête gratuitement le piano à ces utilisateurs et que la manipulation est souvent effectuée par le personnel communal, il est proposé d'attribuer à l'association du Réveil du Théâtre une aide financière d'un montant de 360 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 360 € à l'association Le Réveil du Théâtre ;
- dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- dit que le montant sera versé sur présentation des factures acquittées par l'association.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Jérôme CESVET, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Membres s'étant abstenus : Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 26 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Marie-Claude GUELIN